

NOUVEAU

VOTRE CARTE GRISE  
EN 5 MINUTES !



Habilité et Agréé par le  
Ministère des Transports



SIMPLIFIEZ-VOUS  
LA VIE !

## RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A FOURNIR SELON LES CAS

### DOCUMENTS CARTE GRISE POUR UN VEHICULE D'OCCASION

1. Demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule d'occasion (Cerfa disponible)
2. Certificat de cession de véhicule (Cerfa disponible)
3. Mandat (procuration) Cerfa disponible
4. Justificatif de domicile ou attestation d'hébergement (Cerfa disponible)
5. Contrôle technique de moins de 6 mois si véhicule de plus de 4 ans
6. Carte grise du véhicule acheté d'occasion
7. Justificatif d'identité (photocopie de l'original)
8. Photocopie de votre propre permis de conduire
9. Photocopie de l'attestation d'assurance

### DOCUMENTS CARTE GRISE POUR UN VEHICULE NEUF

1. Certificat de conformité (Cerfa disponible)
2. Mandat procuration (Cerfa disponible)
3. Justificatif de domicile ou attestation d'hébergement (Cerfa disponible)
4. Facture d'achat du véhicule neuf ou ↓
5. Récépissé de déclaration d'achat du véhicule
6. Le quitus fiscal
7. Justificatif d'identité (copie de l'original)
8. Une photocopie de votre propre permis de conduire
9. Une photocopie de l'attestation d'assurance

### DOCUMENTS DEMANDE DE DUPLICATA DE CARTE GRISE SUITE PERTE/VOL

1. Copie de la carte grise (format papier ou électronique)
2. Justificatif d'identité du/des propriétaire(s) du véhicule (nom(s) sur la carte grise)
3. Déclaration de perte via police ou (Cerfa disponible)
4. Extrait KBIS si carte grise appartient à une société
5. Une photocopie de l'attestation d'assurance
6. Une copie du contrôle technique – de 6 mois si véhicule de plus de 4 ans